

Les animaux malades de la peste de La fontaine

Intro :

Il s'agit d'un apologue écrit en 1678 par Jean de la Fontaine, le fabuliste du XVIIème siècle par excellence, réputé pour avoir souvent utilisé des animaux dans ses critiques d'Hommes et de leurs mœurs.

C'est pendant l'affaire Fouquet (auquel La Fontaine gardera toute son amitié jusqu'à sa mort), que La Fontaine, outré par l'injustice commise par Louis XIV, compose Les animaux malades de la peste et en donne lecture à la Cour.

I/L'art de conter

1) Texte théâtralisé

Cette démonstration s'opère par la mise en scène théâtralisée d'une audience au départ un crime (punition divine) sans coupable avéré.

Nous trouvons tous les éléments de la tragédie mêlés à ceux d'un procès :

- L'intrigue, ou alibi tragique : la peste, la crise =acte d'accusation
- Les personnages = tous sont supposés victimes et prévenus et tous sont juges et parties sauf l'âne dont le destin est inéluctable.
- Le dialogue = défense et réquisitoire
- La référence au théâtre grec, avec l'effet de chœur des courtisans= jury
- Epilogue= verdict

2) Les personnages tous représentant d'une classe sociale,

Personnages avec caractères personnels identifiables :

- Lion : roi, pouvoir, puissant, féroce, habile, intelligent, 'Le lion tint conseil': définit règles du jeu.
- Renard : ruse, flatte le roi, relativise péché du roi en les honorifiant
- Loup : beau parleur ('quelque peu clerc, prouva par sa harangue'), prononce le réquisitoire et accable l'âne pour ne pas avoir à s'accuser ensuite + insulte = cruauté (discours indirect libre)
- Tigre et Ours : puissance, représente la société aristocratique
- Âne : bêtise, naïveté, honnêteté => douce et innocente proie
- Dans le discours élogieux du renard les moutons sont les représentants du 'bas peuple', profondément méprisé, et que l'on peut impunément exploiter.

II/ Critiques de la société

1) Critique du pouvoir

Le pouvoir : le roi et les courtisans

- Personnages : lion brutale et injuste
- Utilisation de modélisateurs / de verbes d'actions qui expriment la brutalité (« dévorer »)
- Nombre de vers consacrés au Roi important
- Courtisans : rhétorique, pouvoir de la parole, figure de style, énonciation (pas à la première personne)
- Certains ne font pas de confession : le renard

2) Critique de la justice

- Vocabulaire de la justice
- Scène représentant le tribunal (défilé à la barre des animaux)
- Solennité de la scène : vocabulaire hyperbolique, scène grandiose
- Rôle du loup : sorte d'avocat général
- Utilisation du vocabulaire religieux : « expier », « péché »
- Justice qui ne juge pas le crime mais le rang (moral)
- Injustice soulignée contrastée par accumulation crimes de sang / crime de l'âne
- Voix du conteur : « peccadille » (car le loup dirait « crime abominable ») qui souligne l'ironie permettant de dénoncer l'injustice

Conclusion :

La Fontaine a donc utilisé encore une fois ses talents de conteurs pour nous faire adhérer à ses idées, son opinion à l'aide d'interventions successives d'animaux qui représentent plusieurs catégories sociales (le lion représente le Roi, et cætera...). Ses talents de moraliste ont permis de rendre au texte un côté dramatique, tragique en vue de servir la morale de la fable.

Dans la fable **Les Animaux malade de la peste**, La Fontaine met en place des personnages types qui correspondent chacun à des individus ou des groupes sociaux. Ces personnages sont ancrés dans la réalité de son temps mais leurs attitudes restent universelles. Le dénouement permet d'insister sur l'hypocrisie et sur une justice contrôlée par les puissants.